

# COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 16 Mai 2019

## **ELUS ET PERSONNALITES PRESENTS :**

Mme Catherine PILA représentant le Maire de Marseille Jean Claude GAUDIN,  
M. Yves MORAINÉ Maire de Secteur,  
Mme Laure-Agnès CARADEC Conseillère départementale des Bouches du Rhône,  
M. Florent TIZOT représentant la Députée Claire PITOLLAT,  
M. Jean Luc RICCA Conseiller municipal délégué à la circulation et au stationnement,  
Mme Marie MARTINOD Adjointe déléguée à la vie associative,  
M. Alexandre SCHILLING Adjoint délégué à la propreté,  
M. Gérard VITALIS Adjoint délégué aux handicapés, anciens combattants,  
M. Philippe FRANCESCHETTI Adjoint délégué à l'éclairage et aux espaces verts,  
Mme Martine RENAUD Conseillère d'arrondissements,  
M. Maurice TALAZAC Adjoint délégué à la voirie, à la circulation et au stationnement,

## **ASSOCIATIONS, COMMERCANTS et PERSONALITES PRESENTES :**

M. HELSTROFFER Directeur de l'auberge de jeunesse  
M. DADENA et Mme OLIVA Président du Comité Santé Littoral Sud,  
M. BOTTON Président de l'Association Pointe Rouge Défense Littoral,

## **MEMBRES DES CIQ PRESENTS :**

Mme. Yvette ROCHETTE présidente de la Fédération des CIQ,  
M. Guy BAROTTO Vice Président de la Fédération des CIQ du 8eme,

## **MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRESENTS :**

Mmes Josyane GENET - Janine QUIBEL - Christine LA ROCCA - Christine GUERRE - Marie José CAVENATI - Françoise HIPPOLYTE - Arlette MAUREL - Mariane GIANNONI – Aimée MOSSE – Gaëlle GUERRE  
Mrs. Daniel EYCHENNE – Jean Claude FORMOSA - Gérard PELLETIER - Claude SOLARI - André RICARD

## **REPRESENTANTS DES COPROPRIETES :**

M. VENTRE Rés. Le Ruisselet – M. CIMITILE Parc du Collet - M.CERASINI Villas Parangon - Mme GATEAU Rés. 149 Av Clot Bey - Mme ALVERNHE Rés. Les Iles Bleues - M. ATTARDI Rés. Villa Paulia - Mme MARTINY Rés. La Sérane 3 - M. DUNAND Rés. Key West - M. BOCQUET Rés. Les Capucines – M. SARRAZIN Rés. Cap 8<sup>ème</sup> - Mme QUIBEL Rés. Le San Rémo – Mmes CAVENATI et GUERRE Rés. Les Horizons des Collines de la Plage – M. VALLETTI Rés. La Bastidière – M. SARKISSIAN Rés. Le Bosquet – M. DELAFOSSE Rés. Château Bonneveine - Mme VERCOUSTRE Rés. L'hippodrome – M. PREVOT et Mme TELOUK Rés. Les Jardins d'Aragon – M. GASTALDI et MARCHETTO Rés. Le Lapin Blanc – M. CARBONE Rés. Le Rond-Point – M. CATTO Rés. Les Sables d'Or.

La Présidente ouvre la séance à 18 H 40 en remerciant les élus et les personnes présentes ainsi que les bénévoles du CIQ.

**Lecture du rapport d'activité par Christine LA ROCCA, secrétaire générale.**

Quitus est demandé à l'assemblée :  
Contre 0 - Abstention 0  
Rapport adopté à l'unanimité

La parole est donnée à M. Justin CERASANI vérificateur de comptabilité :

**« Rapport général sur les comptes annuels 2018 :**

*Conformément aux statuts en vigueur, j'ai encore été désigné cette année, pour la quatrième année, en qualité de vérificateur de la comptabilité de votre CIQ et vous présente, dans ce cadre, le rapport général sur les comptes annuels 2018.*

*Pour l'exercice de cette mission, je précise :*

*- que le lotissement 71, Traverse Parangon dans lequel je fais partie est adhérent de votre CIQ mais que je ne suis pas membre du Conseil d'Administration*

*- que j'ai examiné les comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration de votre CIQ pour l'exercice 2018 tels qu'ils vous ont été présentés, de manière concise et précise, par Mme Marie José CAVENATI trésorière*

*Les livres, documents comptables ainsi que les pièces justificatives ont été mis à ma disposition. J'ai vérifié, par sondages et autres moyens de sélection, les éléments justifiant les montants et les informations figurant dans les comptes annuels notamment les postes de recettes et de charges les plus importants. Les diligences mises en œuvre m'ont permis d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.*

*Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables qui reposent sur une comptabilité pouvant être qualifiée d'engagements, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre CIQ. Quant au résultat de l'exercice, il ressort, pour la seconde fois déficitaire ; sur ce point, un courriel a été transmis à la Présidente en date du 5 avril 2019 pour lui préciser que cette situation devait conduire à la mise en place de mesures correctrices.*

*Je vous remercie pour votre bienveillante attention. »*

La Présidente confirme que le bilan déficitaire au 31/12/2018 est du à l'augmentation des dons aux écoles et lycées et à notre contribution pour les opérations solidarité aux sinistrés de l'Aude et de la rue d'Aubagne. Le montant de ces dons, comme d'ailleurs le montant des adhésions sont votés en conseil d'administration. Elle tient à préciser que le compte de trésorerie, malgré ce bilan déficitaire reste bien créditeur.

Néanmoins, suite aux préconisations faites par le vérificateur de comptabilité, il sera demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur une possible augmentation des cotisations et ou une baisse des dons aux écoles et lycées de nos quartiers pour l'année 2020.

Le rapport du vérificateur est adopté à l'unanimité.

M.CERASANI est proposé à l'assemblée pour assurer le contrôle des comptes de l'année 2019.

M.CERASANI est accepté par l'assemblée générale à l'unanimité.

***Lecture du rapport financier par Marie-José CAVENATI, trésorière***

Quitus est demandé à l'assemblée

Contre : 0 - Abstention : 0

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Avant de donner la parole aux habitants, Mr Moraine remercie l'équipe du CIQ Bonneveine – Vieille Chapelle qui a réussi à créer une dynamique au vu du nombre de personnes présentes à cette assemblée générale.

**QUESTIONS ORALES :**

Aménagement du littoral :

Des travaux d'aménagement sont en cours surtout au niveau de la zone d'Escale Borely. Des travaux qui permettront de mettre en sécurité les personnes accompagnés d'enfants qui fréquentent les plages : fermeture des accès aux plages aux véhicules 2 et 4 roues.

Cette année, la plage de la Pointe Rouge sera une plage « non fumeur ». Un test pour une année qui permettra de mettre toutes les plages de notre littoral « non fumeur » l'année prochaine.

Transports en commun :

Le problème crucial de la desserte des transports en commun dans nos quartiers est abordé, tant au niveau de la fréquence des bus, que de l'absence de certains moyens, comme le métro ou le tramway malgré la quantité de construction que nous avons chaque année.

M. MORAINÉ confirme que nos quartiers sont mal desservis.

Il précise qu'il n'y a pas de projet à ce jour. Le prolongement de la ligne de métro serait plus adapté que le tram, compte tenu du terrain, malheureusement, le manque de moyens financiers est là.

Toutefois, une réunion sera organisée pour faire un point avec la RTM sur les aménagements à faire quant à la fréquence et les horaires.

Gymnase 52 Bd du Sablier

L'entretien des espaces verts du gymnase de l'école Bonneveine laisse à désirer. La partie à droite du gymnase n'étant pas entretenue, et le problème récurrent de rats dans nos quartiers occasionnent des dégâts considérables aux riverains.

La Présidente rappelle qu'effectivement, malgré les dératisations réalisées en janvier et avril aux abords du gymnase, le problème subsiste.

M. MIRON, Adjoint délégué aux sports à la Mairie Centrale a été informé.

M. le Maire Yves MORAINÉ précise effectivement que ce résultat donné par les dératizations n'est pas satisfaisant et déplore qu'à Marseille, les détritiques soient jetés à toute heure du jour et de la nuit. Un buffet permanent est offert aux rongeurs. Dans un souci d'efficacité et de réactivité, M. MORAINÉ s'engage à faire intervenir son équipe technique avant le 1<sup>er</sup> juin, sans attendre l'intervention du service des sports. Et il se rendra sur place pour faire un point.

Un nouvel état des lieux sera fait dans 3 mois.

#### Stationnement :

Suite à la réfection des trottoirs au niveau du 40, Bd Baptistin Cayol le marquage au sol pour le stationnement des véhicules n'a pas été tracé, de ce fait les véhicules en stationnement ont été verbalisés.

M. RICCA rappelle que le non-respect du code de la route entraîne d'office la verbalisation. Avec la nouvelle loi sur le stationnement, plus de matérialisation sera faite sur les trottoirs.

Les trottoirs, comme ceux au niveau du restaurant « Le Manhattan » sont occupés par les véhicules, les deux roues et en plus aujourd'hui les trottinettes qui sont déposées n'importe où.

Mr MORAINÉ rappelle qu'à ce jour, il n'y a aucune réglementation officielle concernant les trottinettes.

Mr RICCA précise que des contrats sont passés entre la ville de Marseille et 3 sociétés. Ces contrats permettent de limiter le nombre de trottinettes et la mise en place de règlement.

#### Résidence ADOMA, av des Goumiers :

Concernant l'avancement des travaux, M. MORAINÉ précise qu'avant le démarrage des travaux, le Préfet avait décidé l'installation de migrants et seulement 15 familles ont été logées provisoirement.

A ce jour, le point sur l'avancé des travaux que nous avons est : R+2 au 21/5/2019, 2<sup>ème</sup> tranche en juillet 2019, R+3 en aout 2019 et dépose de la grue fin aout 2019.

#### Carrefours du 8<sup>ème</sup> arrondissement non entretenus

Certains carrefours de nos quartiers comme celui situé Av de Hambourg / Av Haïfa sont envahis d'herbes folles. Nous sommes conscients que la volonté écologique est de laisser le naturel prendre place, mais nos carrefours sont dans un état d'abandon.

### Evacuation des eaux de pluies :

Certains boulevards de nos quartiers comme le Bd du sablier, Bd des neiges, Av du Lapin Blanc, Bd Tricon ou Trse Jean-André ne possèdent pas d'avaloir. De ce fait lors de fortes pluies ces rues sont inondées.

Nous avons aussi le problème du réseau d'assainissement qui n'a plus la capacité de recevoir les eaux usées de nos quartiers.

M. MORAINÉ rappelle que la SERAM bénéficie d'une délégation de service public et est responsable de la création et de l'entretien du réseau. Il va prendre rendez-vous avec cet organisme à ce sujet.

### Site de la Clinique Rosemond :

M. MORAINÉ rappelle que le projet est toujours en cours et que déjà, suite aux différentes réunions avec le promoteur et Mme CARADEC, l'ampleur du projet a pu être revue à la baisse. Il y aurait 3 bâtiments prévus, avec 80 à 100 logements

La présidente lève la séance à 20 H 20 et invite l'assemblée à se réunir autour d'un apéritif dinatoire et convivial.

Christine LA ROCCA

Secrétaire Générale

Josyane GENET

Présidente